

«DEVELOPPER ET PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE DANS LES ORGANISMES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX »

1. PRÉSENTATION

Le plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance de mars 2007, prévoit l'évaluation des établissements des secteurs sanitaires, médico- sociaux et sociaux. Le respect des droits et libertés des patients/résidents ou usagers et la prévention de toute forme de violence sont au cœur des préoccupations. Les professionnels sont tenus de prévenir, dépister et agir face aux situations de maltraitance envers les personnes vulnérables.

Au-delà du refus de la maltraitance, développer une politique de bientraitance consiste en une recherche permanente de la qualité du service dû aux personnes prises en charge et de mener une réflexion sur le sens éthique des pratiques professionnelles.

2. OBJECTIFS

- Connaître le cadre législatif et réglementaire afin de définir la notion de bientraitance et de maltraitance selon les recommandations de l'ANESM (Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico- sociaux)
- Analyser les facteurs institutionnels et personnels susceptibles de majorer le risque de maltraitance dans la prise en charge des usagers.
- Accompagner les salariés dans la création et/ou l'appropriation des documents internes (projet d'établissement ou de service, charte de bientraitance, guide des bonnes pratiques..) pour étudier l'élaboration des processus internes.
- Intégrer la notion de bientraitance dans l'élaboration des projets individualisés, et mettre en place les conditions d'une meilleure qualité de vie en identifiant les situations et facteurs de risques.

3. CONTENU

- **Cadre réglementaire et institutionnel :**
 - o La prévention et la lutte contre la maltraitance (loi de 2002)
 - o L'instruction ministérielle du 22 mars 2007 relative au développement de la bientraitance
 - o Le cadre institutionnel et les recommandations de bonnes pratiques (documents internes)
- **Maltraitance et vulnérabilité :**
 - o La dépendance un facteur de fragilité et de vulnérabilité
 - o Les enjeux et les risques de la relation aidant/aidé



AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie

- La violence vécue par les professionnels et les aidants
- L'évaluation et la gestion des risques et facteurs de maltraitance
 - Identification
 - Analyse
 - Traitement
- Mise en place d'actions face aux situations à risque et appropriation d'outils
 - Grille de gestion des risques
 - Fiche de remontée d'informations

- **Promotion de la bientraitance :**

- Une pratique au quotidien : concept pour l'accompagnement et l'approche de la personne aidée
- La notion de respect dans l'accompagnement des personnes vulnérables
- Le rôle de régulateur de l'équipe et du travail pluridisciplinaire, bénéfice de la coordination en réseau.
- La transmission des informations : outils de communication.

4. DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Une approche pédagogique concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes actives et participatives, alternance d'exposés théoriques courts, d'études de cas et analyse des pratiques.

Supports documentaires.

Elaboration d'un plan d'action d'amélioration avec indicateurs et modalités de suivi.

5. PUBLIC ET PRE-REQUIS

- Intervenants auprès des publics fragilisés à domicile ou en structure.
- 15 personnes maximum

6. DUREE ET COÛT

- 2 jours soit 14 heures, 590,00 euro/stagiaire
- PROCHAINE SESSION : nous contacter

En conformité avec la loi n°2009-1437 du 24/11/2009 art.51 L6353-1 modifié du code du travail, une attestation de formation précisant notamment les objectifs, la nature, les résultats de l'évaluation des acquis et la durée de la session sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation



AB CONSEIL

18 avenue de la République
62420 Billy-Montigny
Tél : 06 75 82 43 41

Mail : abconseil62@gmail.com
www.ab-conseil.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 32 62.02783.62 auprès du Préfet de région Nord-pas-de-Calais-Picardie